

Ministre
des Affaires étrangères



Minister
of Foreign Affairs

Ottawa, Canada K1A 0G2

Le 15 septembre 2023

M. Ali Ehsassi
Président
Comité permanent des affaires étrangères
et du développement international de la Chambre des communes
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes, je suis heureux de répondre au nom du gouvernement du Canada au quinzième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, préparé à la suite de l'étude du Sous-comité des droits internationaux de la personne intitulée « *La situation des droits de la personne en Haïti* ». J'aimerais remercier tous les membres pour le temps et leurs efforts qu'ils ont consacrés à l'étude d'une question aussi importante pour le peuple haïtien et pour de nombreux Canadiens ayant des liens en Haïti.

Le gouvernement du Canada a soigneusement examiné le Rapport du sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des Affaires étrangères et du développement international (ci-après le sous-comité) sur la situation des droits de la personne en Haïti. Le gouvernement est reconnaissant de l'attention considérable que le sous-comité a accordée à cette question importante et remercie les experts pour leur témoignage qui a contribué à dresser un portrait global de la situation sur place.

Les membres du Comité le savent bien, la situation en Haïti demeure imprévisible. La profonde crise politique, humanitaire et de sécurité persiste. L'augmentation de la violence perpétrée par les gangs et pour le contrôle de territoire a eu pour conséquences : le déplacement de dizaines de milliers d'Haïtiens; un des taux d'enlèvements par habitant parmi les plus élevés du monde; une hausse de la violence sexuelle. Aussi, plus de 2100 meurtres ont été enregistrés en 2022 (soit une augmentation de 35 % par rapport à 2021). L'insécurité croissante s'accompagne de graves problèmes économiques. Le leadership et la légitimité politiques sont contestés. Les efforts de reconstruction après le tremblement de terre qui, en août 2021, a tué plus de 2 000 personnes, stagnent toujours et une grave insécurité alimentaire persiste. Pour la toute première fois, Haïti compte plus de 20 000 personnes vivant dans un état de famine et, en mai 2023, les Nations Unies (NU) ont classé Haïti au niveau d'alerte le plus élevé pour une famine aiguë.

...2/

Depuis des décennies, le gouvernement du Canada a pris un certain nombre de mesures et contribué à l'effort international déployé en Haïti, tant au niveau politique que par la voie diplomatique, ainsi qu'à travers ses programmes de financement existants. Il continuera d'utiliser les outils à sa disposition pour aider à mettre fin à la crise multidimensionnelle qui sévit actuellement en Haïti.

En réponse à cette crise, le Canada a mis en œuvre une approche intégrée pour appuyer les solutions dirigées par les Haïtiens et demeure déterminé à travailler avec la communauté internationale et ses partenaires en Haïti pour trouver une solution de long terme à la crise. Cette approche vise à soutenir les efforts déployés par les autorités haïtiennes pour assurer le mouvement libre et durable de carburant et de biens humanitaires et, par extension, à contribuer à créer les conditions nécessaires pour accroître la stabilité politique en Haïti et encourager un dialogue politique inclusif en vue de restaurer les institutions démocratiques par un processus électoral.

À cet égard, le Canada s'est engagé à soutenir activement les efforts d'établissement d'un dialogue entre les différents groupes politiques en Haïti, ainsi qu'à mobiliser la communauté internationale, y compris les principaux voisins régionaux d'Haïti, dont la Communauté des Caraïbes (CARICOM), afin de solliciter un appui envers une solution propre aux Haïtiens et dirigée par ceux-ci et d'accroître la sensibilisation à cet égard.

Notre gouvernement continuera de déployer des efforts pour sanctionner ceux qui soutiennent les gangs, fomentent la violence et perpètrent des actes de cruauté inqualifiables sur la population afin d'inciter les intervenants concernés à participer de façon constructive à résoudre la crise et d'encourager les changements de comportements en matière de corruption et d'impunité.

Afin de répondre aux besoins les plus urgents et notamment aux questions relatives aux droits de la personne, le Canada s'engage à continuer de mettre en œuvre des programmes afin d'offrir une aide internationale substantielle en Haïti dans plusieurs domaines, en particulier ceux de la gouvernance, de la sécurité et de la lutte contre la corruption.

En mettant l'accent sur les solutions haïtiennes, le Canada continue d'appuyer les efforts déployés par les autorités haïtiennes afin de restaurer l'ordre et de mettre en œuvre des solutions axées sur la sécurité en vue de mettre fin à la violence incessante dans le pays.

Nous suivrons de près la situation des droits humains en Haïti et je me réjouis de poursuivre le travail avec le Comité au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Je tiens à vous assurer que le gouvernement du Canada fait tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les Haïtiens en situation de vulnérabilité.

Le gouvernement accueille favorablement les recommandations du sous-comité et a fourni dans l'annexe ci-jointe des informations complémentaires en réponse à chaque recommandation.

Sincèrement,



L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre des Affaires étrangères

Réponse du gouvernement au quinzième Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, préparé à la suite de l'étude du Sous-comité des droits internationaux de la personne intitulée « La situation des droits de la personne en Haïti »

Introduction

Le gouvernement du Canada a soigneusement examiné le Rapport du sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des Affaires étrangères et du développement international (ci-après le sous-comité) sur la situation des droits de la personne en Haïti. Le gouvernement est reconnaissant de l'attention considérable que le sous-comité a accordée à cette question importante et remercie les experts pour leur témoignage qui a contribué à dresser un portrait global de la situation sur place.

Depuis des décennies, le gouvernement du Canada a pris un certain nombre de mesures et contribué à l'effort international déployé en Haïti, tant au niveau politique que par la voie diplomatique, ainsi qu'à travers ses programmes de financement existants. Il continuera d'utiliser les outils à sa disposition pour aider à mettre fin à la crise multidimensionnelle qui sévit actuellement en Haïti.

Le gouvernement accueille favorablement les recommandations du sous-comité et a fourni ci-dessous des informations complémentaires en réponse à chaque recommandation.

Recommandation 1 : Que le gouvernement règle immédiatement les défauts de son régime de sanctions, y compris le manque de transparence et le peu d'information fourni aux parlementaires, ainsi que l'insuffisance des ressources affectées aux enquêtes et à l'exécution.

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation.

Le gouvernement du Canada continue de travailler fort sur plusieurs initiatives visant à améliorer l'efficacité et l'efficacités de son régime de sanctions. En octobre 2022, le premier ministre a annoncé un financement de 76 millions de dollars pour renforcer la capacité qu'a le Canada de mettre en œuvre des sanctions, notamment grâce à la mise sur pied d'un bureau spécialisé en matière de sanctions et en offrant un soutien supplémentaire à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans ses efforts d'application. Le nouveau bureau spécialisé en matière de sanctions permettra la collaboration à l'échelle du gouvernement pour examiner les occasions d'améliorer encore davantage la manière dont est transmise aux Canadiens l'information sur les listes de sanctions du Canada.

Le gouvernement du Canada s'engage à faire preuve d'ouverture et de transparence en communiquant aux parlementaires l'information sur les sanctions dans la mesure du possible. Qu'il s'agisse du dépôt des éléments de preuve, de la période de questions ou de la formulation de réponses aux rapports de comités comme celui-ci, le gouvernement répond déjà au Parlement de différentes façons, et Affaires mondiales Canada avise régulièrement le Parlement des nouvelles mesures de sanction. Une fois en vigueur, tous les nouveaux règlements relatifs aux sanctions autonomes sont déposés immédiatement dans les deux Chambres du Parlement dans le cas de la *Loi sur les Nations Unies* (LNU), dans les 5 jours de séance pour les règlements pris en vertu de la *Loi sur les mesures économiques spéciales* (LMES) et dans les 15 jours pour la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus* (LJVDEC). L'information relative à la portée, à l'intention et à l'application des sanctions est accessible en ligne dans diverses pages Web du gouvernement du Canada, notamment le site Web des Sanctions

d’Affaires mondiales Canada, les résumés de l’étude d’impact de la réglementation publiés dans la partie II de la Gazette du Canada ainsi que les communiqués et des documents d’information qui accompagnent les nouvelles listes de sanctions. Dans certains cas, l’information ne peut pas être communiquée aux parlementaires, par exemple, pour préserver la confidentialité commerciale ou l’intégrité d’enquêtes en cours.

La violation d’une ordonnance ou d’un règlement en vertu de la législation canadienne sur les sanctions constitue une infraction pénale. Bien qu’Affaires mondiales Canada joue un rôle central pour ce qui est de s’assurer de l’efficacité des sanctions comme outil de politique étrangère, leur mise en œuvre et leur application repose sur la collaboration avec les autres ministères et organismes, dont l’Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ainsi que d’autres ministères et organismes. L’ASFC et la GRC sont responsables de l’enquête et de l’application des infractions liées aux violations possibles des sanctions. Les enquêtes sur les possibles infractions liées aux sanctions sont souvent complexes et dynamiques, et requièrent des renseignements qui doivent être gardés confidentiels à mesure que se déroule le processus d’enquête. Bien qu’il existe des limites quant aux renseignements qui peuvent être communiqués dans le cadre d’une enquête en cours, le gouvernement du Canada demeure résolu à faire preuve de transparence en ce qui a trait à l’application des sanctions.

La ministre des Affaires étrangères et les représentants d’Affaires mondiales Canada ont souvent parlé des sanctions et ont répondu aux questions des parlementaires lors des comparutions devant les comités, et ont également répondu à des demandes de renseignements parlementaires. Par exemple, à l’automne 2022, les représentants d’Affaires mondiales Canada se sont également adressés au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international dans le cadre de leur examen approfondi des dispositions et de l’application de la LJVDEC et de la LMES.

De plus, que le gouvernement du Canada continue d’appliquer la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus et d’étendre sa portée en sanctionnant les personnes activement impliquées dans la détérioration de la démocratie et dans des violations flagrantes des droits de la personne en Haïti, notamment les acteurs politiques et les oligarques qui financent et soutiennent les gangs armés violents.

La défense des droits de la personne et la lutte contre la corruption et l’impunité dans le monde sont des éléments essentiels de la politique étrangère du Canada. Notre solide régime de sanctions est un outil essentiel pour tenir responsables les individus, les entités et les États qui menacent le système international fondé sur des règles qui assure notre sécurité, et qui violent les droits fondamentaux de personne. Outre la mise en œuvre des sanctions adoptées par le Conseil de Sécurité de l’ONU en vertu de la *Loi sur les Nations Unies* (LNU), le Canada impose des sanctions en vertu de deux autres textes législatifs : la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus* (LJVDEC); et la *Loi sur les mesures économiques spéciales* (LMES). Le choix de l’instrument législatif utilisé pour appliquer les sanctions se fait au cas par cas, en fonction des circonstances particulières du dossier.

En vertu de la LJVDEC, le Canada peut imposer des sanctions contre des ressortissants étrangers qui sont responsables ou complices : d’actes de corruption à grande échelle; ou de violations graves des droits de la personne reconnus à l’échelle internationale contre des personnes qui tentent d’exposer des activités illégales menées par des agents publics étrangers ou qui tendent d’obtenir, d’exercer, de défendre ou de promouvoir des droits de la personne et des libertés reconnus à l’échelle internationale. Il est interdit pour les personnes se trouvant au Canada et pour les Canadiens se trouvant à l’étranger de mener certaines activités avec les personnes dont le nom figure à la liste des personnes visées par des sanctions aux termes de la LJVDEC (interdiction portant sur les transactions). Ces étrangers sont aussi interdits de territoire en vertu de la *Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés* et sont

étiquetées de façon permanente comme individu qui porte atteinte aux droits de la personne.

En vertu de la LMES, le Canada peut imposer des sanctions dans quatre situations : une organisation internationale d'États, dont le Canada est membre, demande à ses membres de prendre des mesures économiques à l'encontre d'un État étranger; une rupture sérieuse de la paix et de la sécurité internationale est susceptible d'entraîner une grave crise internationale; des violations graves et systématiques des droits de la personne ont été commises; un ressortissant d'un État étranger, qui est un agent public étranger, ou une personne qui est associée à un tel agent, est responsable ou complice d'avoir ordonné des actes de corruption à grande échelle. Les personnes inscrites à la liste prévue dans la LMES sont interdites de territoire au Canada aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. La LMES prévoit une grande variété de mesures additionnelles lors de l'imposition de sanctions, ce qui permet au Canada d'intensifier les mesures en allant au-delà de l'interdiction de mener certaines activités avec les personnes ou les entités, comme un embargo sur les armes, des restrictions en matière d'importation et d'exportation ou des interdictions en matière d'aide technique. Des sanctions prises en vertu de la LMES visent 16 pays, dont Haïti.

En réponse à la crise en Haïti, le gouvernement du Canada lutte pour mettre fin à la corruption et d'autres types de comportements inacceptables, notamment en imposant des sanctions à ceux qui appuient les gangs, qui incitent à la violence et perpètrent des actes d'une cruauté inqualifiable contre la population. Depuis novembre 2022, le Canada a imposé neuf rondes de sanctions aux termes de la LMES, conformément au *Règlement sur les mesures économiques spéciales visant Haïti* et ciblé à ce jour un total de 25 personnes qui commettent des actes de corruption à grande échelle ou des violations graves des droits de la personne, ou encore qui soutiennent les activités criminelles et les actes de violence perpétrés par des groupes armés et des réseaux criminels qui incitent à la violence.

Le Canada a également incorporé le régime de sanctions de l'ONU, élaboré conformément à la résolution 2653 du Conseil de sécurité des Nations Unies, au droit canadien par le truchement de la *Loi sur les Nations Unies* (LNU). Ces mesures imposent un gel ciblé des avoirs, une interdiction de voyager et un embargo sur les armes. En application de cette loi, toutes les personnes nommées par le comité des sanctions de l'ONU sont inscrites automatiquement aux listes prévues par les règlements canadiens. Affaires mondiales Canada continue d'évaluer l'évolution de la situation à proposer des sanctions supplémentaires le cas échéant.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada ne se contente pas de concentrer son aide à Haïti sur les besoins humanitaires immédiats, mais qu'il élabore une stratégie à long terme pour le pays, dotée d'un financement et de résultats prévisibles et à long terme. Le gouvernement du Canada doit également miser sur sa position à titre d'un des principaux partenaires humanitaires d'Haïti pour persuader la communauté internationale d'accroître l'aide humanitaire et l'aide au développement.

Le gouvernement du Canada approuve cette recommandation.

À titre de deuxième donateur bilatéral en importance, le Canada est un partenaire loyal pour l'aide au développement et l'aide humanitaire en Haïti, et il a fourni plus de 2 milliards de dollars en aide internationale depuis le tremblement de terre de 2010. Le gouvernement du Canada soutient des projets d'aide internationale en Haïti dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la gouvernance, de la sécurité, de la lutte contre la corruption et l'impunité, de la croissance économique et des changements climatiques. Le Canada a versé plus de 100 millions de dollars en aide internationale depuis 2022, notamment plus de 12,3 millions de dollars pour la réponse humanitaire afin de satisfaire aux besoins les plus urgents de la population et plus de 80 millions d'aide au développement à plus long terme.

Le gouvernement revoit de manière continue sa stratégie de programmation à long terme et module son aide au développement et son aide humanitaire pour répondre aux besoins les plus urgents de la population haïtienne, comme la récente épidémie de choléra, tout en s'attaquant aux défis liés au développement à long terme, notamment l'insécurité alimentaire, les changements climatiques et les techniques agricoles vulnérables aux catastrophes naturelles, l'accès limité aux services de santé et à l'éducation, la faiblesse de la primauté du droit, l'insécurité, l'autonomisation des femmes et des filles, et la violence fondée sur le sexe. Le Canada examine ses programmes à long terme en tenant compte du plan de développement stratégique mis en place par le gouvernement d'Haïti et en recentrant son approche de « triple Nexus », combinant assistance humaine, développement et sécurité en Haïti. Cette approche est fondée sur la collaboration avec les autorités haïtiennes et la communauté internationale et la société civile afin de lutter contre l'insécurité, l'impunité et la corruption. Elle visera également à favoriser le dialogue politique et la prise de mesures pour répondre aux besoins humanitaires. Le gouvernement du Canada agit ainsi dans le respect de la Politique d'aide internationale féministe, en accordant la priorité aux mesures qui favorisent la promotion et la protection des droits des femmes et des filles, et du rôle qu'elles jouent dans la société.

Le Canada a été un donateur clé constant pour la réponse humanitaire en Haïti. Par exemple, à New York, le Canada a profité de son rôle de président du Groupe consultatif ad hoc de l'ONU sur Haïti pour accroître la visibilité du Plan de réponse humanitaire de l'ONU pour Haïti. Le Canada continuera de mobiliser activement la communauté internationale et de militer pour la hausse de l'aide au développement et de l'aide humanitaire. Notamment, il encouragera le financement grâce au Fonds commun des Nations Unies en matière de réforme du secteur de la sécurité et de la justice géré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada continue de travailler avec ses partenaires internationaux pour renforcer la capacité de la Police nationale d'Haïti.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

Depuis 1993, lorsque l'ONU a déployé sa première mission en Haïti (MINUHA), des membres des Forces armées canadiennes (FAC) et des policiers canadiens de la GRC et d'autres services de police du Canada ont été déployés en Haïti dans le cadre de diverses missions des Nations Unies. Ces missions avaient pour objet de faire cesser la violence interne et les troubles civils qui tourmentaient le pays depuis des années, de promouvoir et protéger les droits de la personne, de renforcer la capacité, d'offrir de la formation et du soutien technique, d'assurer la sécurité des élections, et de consolider les systèmes judiciaires. Les policiers et instructeurs de la police civile canadiens sont déployés dans le cadre du Programme international de police, de maintien de la paix et des opérations de soutien de la paix (PIPMPOSP), qui est régi par l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC), un partenariat interministériel entre Affaires mondiales Canada, la GRC et Sécurité publique Canada. L'APCC a pour objectif de soutenir l'engagement du gouvernement du Canada à bâtir un monde plus sécuritaire grâce à la participation de la police canadienne aux opérations de maintien et de soutien de la paix, lesquelles sont d'une importance cruciale pour la réforme à long terme du système de sécurité et les efforts de prévention des conflits. De 2004 à 2018, la GRC a déployé chaque année en moyenne environ 100 membres de son personnel dans la région. Depuis la fin de la Mission des Nations Unies pour le soutien de la justice en Haïti en octobre 2019, le Canada a déployé des policiers au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) afin de soutenir la PNH en offrant un encadrement et des conseils stratégiques aux cadres supérieurs et intermédiaires. Deux policiers sont actuellement déployés au BINUH. Haïti représente les deux tiers de tous les déploiements de policiers canadiens dans les opérations de paix depuis 1989. Deux membres de la GRC ont été tués en Haïti au cours de cette période à la suite du séisme de 2010.

Les FAC procèdent depuis longtemps à des déploiements en Haïti, envoyant plus de 6 000 militaires pour soutenir sept missions de 1993 à 2017. Les FAC ont soutenu la Mission de l'ONU en Haïti (MINUHA), qui a débuté en octobre 1993. En 1993-1994, les contributions du Canada consistaient en 500 membres du personnel des FAC, pour la plupart des membres du génie militaire, et trois navires de surface canadiens, suivis par un seul navire jusqu'en septembre 1994, pour faire respecter l'embargo des Nations Unies sur les livraisons de pétrole et d'armes. En mars 1995, 500 membres du personnel des FAC appartenant à l'aviation, au génie militaire, au transport et au soutien ont été redéployés.

En 1996, la MINUHA est devenue la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA), qui reposait sur un contingent de 750 militaires des FAC, y compris des unités de reconnaissance, de génie militaire, aériennes, et de soutien. En juillet 1997, la MINUHA est devenue la Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH), à laquelle le Canada a contribué un déploiement de quatre mois de 650 militaires de l'infanterie, de l'aviation et d'unités de soutien pour aider la Police nationale haïtienne. En 1997, le commandement de la Mission des Nations Unies a été transféré des militaires à la police et à la Mission de police civile des Nations Unies (MPC), à laquelle les FAC ont fourni six TTB et 11 instructeurs de conduite et préposés à l'entretien.

De juin à août 2004, les FAC ont déployé 500 militaires afin de participer à la Force multinationale intérimaire (FMI), autorisée par les Nations Unies et dirigée par les É.-U., puis à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

De janvier à avril 2010, en réponse à un puissant séisme, les FAC ont déployé la Force opérationnelle interarmées en Haïti (opération HESTIA), composée d'unités maritimes, terrestres et aériennes, dont les effectifs ont atteint un sommet de 2 050 militaires.

De 2013 à octobre 2017, les FAC ont maintenu un peloton de 34 membres et plusieurs officiers d'état-major à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Au plus fort de ses activités, la MINUSTAH comptait plus de 12 000 militaires provenant des pays fournisseurs de troupes.

Le 24 mars 2023, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé un investissement supplémentaire de 100 millions de dollars pour aider la PNH à améliorer son équipement, à renforcer ses capacités et à prendre d'autres mesures visant notamment à soutenir la lutte au trafic illégal de drogues et de personnes, ainsi que la violence fondée sur le genre. Ce nouvel investissement s'ajoute aux 32,5 millions de dollars déjà investis depuis 2022, spécifiquement pour aider la PNH à être en meilleure posture pour combattre la montée en puissance des gangs armés.

Plus récemment, le 15 juin dernier, la ministre des Affaires étrangères Mélanie Joly a annoncé la mise sur pied d'un groupe de coordination facilitant la coordination de l'aide internationale orientée sur le renforcement des capacités de sécurité en Haïti, en particulier celles de la PNH. Plus de 20 pays et organisations internationales collaborent avec le Canada dans le cadre de ce mécanisme qui se concentre sur la détermination des besoins changeants de la PNH et la coordination des efforts internationaux pour faire en sorte de répondre aux besoins les plus criants tout en réduisant la duplication d'efforts et en s'appuyant sur la contribution des partenaires pour maximiser les résultats. Ce Groupe de coordination de l'assistance internationale à la sécurité est déjà en place en Haïti et à Ottawa depuis janvier 2023, notamment avec une antenne en Haïti, une équipe interministérielle sur le terrain établie à l'ambassade du Canada en Haïti assure une liaison immédiate et continue avec la PNH, les organismes de la communauté de l'aide internationale. De plus, le Canada renforcera sa présence au sein de l'ambassade du Canada en République dominicaine pour faciliter la coopération en personne et la coordination avec les représentants établis en République dominicaine et accrédités en Haïti.

En outre, la GRC et les services de police partenaires ont fourni des ressources par le biais du déploiement de policiers dans la région des Caraïbes, à l'appui de l'approche intégrée et échelonnée à la crise en Haïti.

Recommandation 4 : Que le gouvernement du Canada travaille avec des partenaires internationaux, particulièrement les pays sources, pour prévenir et stopper l'introduction d'armes de contrebande et de drogues illégales en Haïti et aider le gouvernement haïtien à renforcer ses contrôles frontaliers, notamment en augmentant le nombre d'agents frontaliers, en offrant une formation plus solide et de meilleurs outils et en investissant à long terme du temps et des ressources dans l'infrastructure de sécurité en Haïti.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

Le gouvernement du Canada collabore à l'heure actuelle avec des organismes internationaux comme l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UN-LIREC) et l'Organisation des États américains (OEA) pour contrer le trafic d'armes et de drogues illicites dans la région des Caraïbes, mais aussi plus particulièrement pour combattre la circulation illégale de marchandises en Haïti.

Le Canada collabore étroitement avec les États-Unis (É.-U.), plus particulièrement avec le Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi (INL) du Département d'État américain. Le Canada et les É.-U. travaillent de concert pour évaluer les besoins de la PNH dans le cadre de réunions multiples avec l'INL.

Dans le cadre de l'investissement de 100 millions\$ annoncé par le premier ministre Trudeau le 24 mars dernier dans le but de renforcer les capacités de la PNH, le Canada a l'intention de fournir une aide aux services frontaliers haïtiens. Les nouvelles ressources permettront aux services frontaliers de faire l'acquisition d'équipements essentiels pour protéger la sécurité des frontières maritimes, terrestres et aériennes, en plus d'offrir une formation sur le renforcement des capacités aux agents des services frontaliers. L'aide offerte, y compris la prestation de la formation et l'acheminement de l'équipement, sera assujettie à la diligence raisonnable nécessaire pour faire en sorte que la réponse et le soutien immédiats du Canada jettent les bases d'une infrastructure de sécurité solide en Haïti.

En outre, le long de la frontière entre Haïti et la République dominicaine, les migrants n'ont pas un accès adéquat aux services de base et leurs conditions de vie sont précaires, particulièrement pour les femmes et les enfants, qui sont encore plus exposés à toutes les formes de violence fondée sur le sexe.

Dans le cadre du projet canadien de 10 million\$ mené en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Canada travaille à renforcer et à améliorer la résilience des femmes et des enfants migrants haïtiens le long de la frontière et dans leurs lieux d'origine. Par le biais de ce projet, le Canada appuie les migrants rapatriés et les membres de leurs collectivités en répondant à leurs besoins de protection, notamment les risques liés au trafic de personnes, l'exploitation et les abus sexuels. Le projet répond à ces besoins en fournissant des services de protection et d'assistance adéquats, y compris de la nourriture, de l'eau, des vêtements, des trousseaux de premiers soins, de l'aide médicale et des trousseaux d'hygiène. Ce projet soutiendra également 200 entreprises dirigées par les femmes en fournissant à ces dernières des outils et du soutien au renforcement de la capacité afin de les aider à développer et à gérer leurs entreprises.

Recommandation 5 : Que le gouvernement du Canada et les partenaires internationaux s'engagent à soutenir financièrement à long terme des organisations de la société civile établies en Haïti et centrées sur la création de milieux sûrs favorisant le jeu et l'apprentissage des enfants.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

La violence liée aux gangs est de plus en plus présente et brutale en Haïti. Les meurtres, enlèvements et viols commis chaque jour mettent la population dans un état de peur constante, tandis que l'insécurité omniprésente a exacerbé des pressions économiques qui favorisent d'autant plus le recrutement au sein des gangs, dans un contexte où la population manque désespérément de biens de première nécessité. Dans un contexte de violence généralisée, les Haïtiens – et les enfants en particulier – n'ont nulle part où ils peuvent se sentir en sécurité. Le Canada est déterminé à réduire les menaces et à favoriser la stabilité et le développement dans les États fragiles et touchés par des conflits.

Même si le Canada fournit une grande part de son aide en Haïti par l'entremise d'ONG canadiennes et de partenaires multilatéraux, certaines organisations de la société civile (OSC) établies en Haïti continuent de recevoir du financement du Canada dans le cadre de différents mécanismes. Par exemple, le Canada, en collaboration avec des partenaires internationaux et des organisations de la société civile haïtiennes comme le Bureau diocésain de l'éducation, appuie des initiatives visant à protéger les enfants en améliorant l'accès à une éducation de qualité et en réduisant le travail des enfants. En partenariat avec le Programme alimentaire mondial, le Canada soutient le Programme national de cantines scolaires en Haïti, qui, en 2021-2022, a fourni chaque jour un repas chaud et nutritif à 223 649 élèves, dont 49 % étaient des filles. Ces repas ont contribué non seulement à réduire la malnutrition chronique, mais aussi à augmenter la présence en classe et les résultats scolaires dans un milieu sûr favorisant le jeu et l'apprentissage. Un enfant qui mange et qui apprend à l'école est un enfant de moins dans la rue, un enfant de moins qui risque de tomber entre les griffes de violents gangs armés.

En appuyant le projet « Accès des filles au secondaire » mis en œuvre par la Banque mondiale en collaboration avec le gouvernement haïtien, le Canada contribue à améliorer l'accès à une éducation de qualité et inclusive et à augmenter les inscriptions de filles dans les 280 écoles. Le financement du Canada a permis la reconstruction de 17 écoles endommagées par le tremblement de terre survenu en août 2021 dans la péninsule du Sud. Ce financement permettra en outre aux écoles d'offrir aux jeunes de l'eau salubre ainsi que des toilettes séparées pour les garçons et les filles. Ce projet a également permis la mise sur pied, dans 92 écoles publiques, de clubs visant à sensibiliser les jeunes aux questions de genre et à offrir un milieu sécuritaire pour discuter de sujets aussi délicats. Ces clubs ont fourni à quelque 91 723 élèves les outils nécessaires pour mieux s'affirmer et revendiquer leurs droits. Sachant que les enfants en dehors du système scolaire ont eux aussi besoin de protection, le Canada, en partenariat avec l'UNICEF, différentes ONG et le gouvernement haïtien, appuie un projet qui cherche à sortir les enfants de contextes de travail domestique forcé. Ce projet a permis à 3 259 enfants de retourner sur les bancs d'école et à 3 491 de réintégrer leur famille – sans aucun cas rapporté d'enfant qui serait retourné au travail domestique.

Recommandation 6 : Que le gouvernement du Canada veuille à profiter de toutes les occasions de consulter la société civile, l'opposition et les défenseurs des droits de la personne haïtiens, et qu'il s'engage à appuyer une sortie de crise émanant des Haïtiens.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

Le Canada croit que les solutions conçues et dirigées par les Haïtiens devraient être au cœur des efforts collectifs pour résoudre la crise multidimensionnelle à laquelle est confrontée Haïti. Par conséquent, le Canada appuie ces efforts sur de multiples fronts, en consultation avec la société civile haïtienne, l'opposition et les défenseurs des droits de la personne.

Le Canada collabore activement avec la société civile et les défenseurs des droits de la personne. Par exemple, la ministre Joly a accueilli à Montréal, le 6 juillet 2023, une table ronde de la communauté haïtienne. La ministre Joly a pu entendre l'opinion de certains de la communauté haïtienne sur le travail du Canada en Haïti. Le ministre a profité de l'occasion pour réitérer l'engagement du Canada à renforcer

la PNH.

Les représentants officiels du Canada en Haïti rencontrent périodiquement les représentants de la société civile, des groupes d'opposition et des défenseurs des droits de la personne. L'ambassadeur du Canada à l'ONU, Bob Rae, a également rencontré plusieurs d'entre eux durant ses visites en août et en décembre de l'année dernière.

En outre, le gouvernement du Canada s'est associé à *Avocats sans frontières Canada* pour mener un projet de mobilisation de la société civile en tant que partie prenante clé pour le renforcement du secteur de la justice en Haïti, afin qu'elle joue son rôle à titre de gardienne de la règle du droit.

Le Canada soutient également la société civile en Haïti par le biais de son projet *Voix et leadership des femmes*, en s'associant au Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) pour renforcer la capacité des organismes locaux de défense des droits des femmes dans huit des dix départements du pays, soutenant aussi les efforts de la Fédération nationale des femmes maires d'Haïti, un organisme qui travaille à promouvoir le rôle des femmes dans la gouvernance locale.

Le Canada continue d'appuyer un processus de dialogue national inclusif qui devrait mener à l'organisation d'élections dès que les conditions de sécurité le permettront. Nous encourageons la communauté internationale à exercer des pressions sur toutes les parties en Haïti pour qu'elles témoignent d'un esprit de compromis et soient ouvertes au partage du pouvoir durant la période de transition. Cela inclut notamment les initiatives et processus comme ceux qui sont menés par la CARICOM et le Haut Conseil de transition.

Recommandation 7 : Que le gouvernement du Canada et ses partenaires internationaux fassent pression sur le gouvernement d'Haïti pour que l'accès sûr et sans entrave aux écoles soit une priorité pour tous les enfants du pays, et qu'il s'associe à la société civile pour faire pression sur les autorités haïtiennes afin que cesse l'exploitation des enfants conduisant à leur recrutement par des gangs armés.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

L'aide internationale du Canada permet d'aider les jeunes à obtenir une éducation de qualité et à acquérir les compétences qui sont à la base de l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi qu'à réduire les obstacles et à combler les déficits éducatifs des femmes et des filles. En Haïti, le Canada contribue à l'accroissement de la persévérance et du succès scolaires en offrant aux enfants un espace sûr pour apprendre et jouer et en les protégeant de la violence des gangs et du risque d'être recrutés par les gangs dans le cadre du soutien que le Canada apporte au Programme national d'alimentation scolaire – Haïti, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial. De plus, en soutenant le projet « Accès des filles au secondaire » réalisé par la Banque mondiale, le Canada contribue également aux efforts visant à améliorer l'accès à une éducation inclusive et de qualité et à augmenter le nombre de filles inscrites dans les écoles, en les protégeant de la violence fondée sur le sexe.

Le gouvernement du Canada reconnaît que la protection des enfants doit faire partie de toute stratégie globale de lutte à l'insécurité. L'accès à l'éducation est essentiel non seulement pour le développement personnel des enfants et leur capacité d'assumer leurs fonctions en tant que citoyens informés, mais aussi pour les jeunes adultes, afin qu'ils puissent tirer profit des débouchés économiques et ainsi échapper à la pauvreté qui les rendrait autrement vulnérables à l'exploitation.

Le Canada reconnaît aussi le rôle important que la PNH joue dans l'accès sûr aux écoles. C'est pourquoi il engage des investissements considérables dans le renforcement de la capacité de la PNH à

contrer les gangs armés, à rétablir la sécurité et l'ordre, et à mettre fin à l'exploitation des enfants et à leur recrutement dans des gangs armés.

Recommandation 8 : Que le gouvernement du Canada continue et accentue ses efforts en vue d'aider à habiliter les groupes locaux de la société civile, en particulier les organisations de femmes haïtiennes, à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre la violence fondée sur le sexe en Haïti et leur fournissant du financement et de l'expertise, et qu'il contribue à favoriser la participation et la représentation politiques ainsi que l'autonomisation économique des femmes.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

Le Canada soutient les institutions haïtiennes et la société civile dans leurs efforts pour intensifier la lutte contre la violence fondée sur le sexe (VFS) et renforcer le respect des droits des femmes. Le Canada, par le biais des programmes qu'il mène en Haïti, aide les organisations de la société civile, plus particulièrement les organismes de défense des droits des femmes, à renforcer leur capacité.

D'abord et avant tout, le Canada vise à réduire la vulnérabilité des femmes à la VFS en aidant les organismes à renforcer leur capacité de documenter, de défendre et d'améliorer la prestation de services aux victimes de la VFS, particulièrement les femmes et les enfants. Le Canada répond également aux besoins des établissements de soins de santé qui fournissent des services aux femmes victimes de la VFS et invite les gens en situation d'autorité à s'engager dans les efforts de réduction et de prévention de la VFS. Les investissements du Canada soutiennent l'éducation des filles, des femmes, des garçons et des hommes en vue de changer les normes sociales concernant la VFS et renforcer la résilience des femmes et des filles.

Le Canada soutient également les femmes migrantes rapatriées en répondant à leurs besoins de protection afin de réduire les risques associés au trafic de personnes et à la VFS. En outre, le soutien du Canada permet de renforcer la capacité de ces organismes et d'accroître leurs activités en améliorant leur autonomie financière et logistique pour qu'ils puissent promouvoir les droits des femmes. Grâce à l'appui du Canada, les organismes de défense des droits des femmes sont outillés pour tenter efficacement des procédures judiciaires et défendre les droits fondamentaux des femmes, des mineurs et des détenus. Sur le plan de la participation et de la représentation des femmes en politique, le Canada collabore avec la Fédération nationale des femmes maires d'Haïti, un organisme qui travaille à promouvoir le rôle des maires en vue de donner aux femmes maires, qui continuent d'exercer leurs fonctions à titre temporaire étant donné que les mandats de tous les élus ont expiré, les moyens nécessaires pour mieux défendre la gouvernance décentralisée et le bien-être des résidents locaux.

En s'appuyant sur les programmes canadiens actuels de soutien des groupes de la société civile qui défendent et protègent les droits des femmes en Haïti, le Canada continuera de lutter contre la VFS, notamment par le soutien aux groupes de femmes, par l'amélioration de la formation technique et professionnelle des sages-femmes, et par la sensibilisation des femmes et des jeunes filles à la santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à la VFS. Le Canada assurera également la prestation de services holistiques de santé sexuelle et reproductive de grande qualité répondant aux besoins des victimes de VFS, et à encourager une plus grande participation des femmes, des filles, des sages-femmes et des agents de changement masculins dans le processus d'intégration de la santé sexuelle et génésique, de la lutte contre la VFS, et du respect des droits des femmes dans les politiques gouvernementales et les processus de gestion.

Voici des exemples de réalisations et de projets en cours :

- Le projet « Renforcement des pratiques et des services de sages-femmes en Haïti » (FNUAP, 15 million\$, 2018-2023) a permis de sensibiliser 107 751 femmes et filles, dont 20 188 ont moins de 15 ans et 38 386 filles sont âgées de 15 à 19 ans, à la VFS et aux droits sexuels et liés à la procréation des femmes et des filles.
- Le projet « Voix et leadership des femmes » (CECI, 8 million\$, 2018-2024) a permis de renforcer la capacité de 36 organismes afin qu'ils puissent défendre les droits des femmes et fournir des soins médicaux et juridiques à 3 012 survivantes de la VFS.
- Dans le cadre du projet « Adaptation climatique et valorisation économique des filières agricoles en Haïti » (AAI, 13 million\$, 2018-2025), 249 femmes, membres des comités de vingt-quatre champs-écoles des producteurs (CEP) dans six communes d'intervention ont vu leur capacité d'entrepreneuriat et de gestion s'accroître dans les chaînes de valeur ciblées, c'est-à-dire le café et le cacao. En outre, 46 % des femmes membres des CEP, soit un total de 314 femmes, participent davantage aux décisions de production au sein de leur ménage grâce au renforcement de leur capacité technique ainsi qu'aux subventions et au soutien technique qu'elles ont reçus pour créer ou régénérer leurs parcelles agroforestières.
- Le projet « Kafé Makaya : filières café et riz productives et inclusives adaptées au changement climatique en Haïti » (Oxfam-Québec, 13 million\$, 2018-2025), vise à faire en sorte que les femmes bénéficient des mécanismes qui favorisent leur accès aux produits financiers pertinents. Pour y arriver, les responsables du projet ont élaboré un ensemble d'outils afin de permettre aux bénéficiaires, plus particulièrement les femmes, d'accéder aux produits financiers qui répondent à leurs besoins. Dans le cadre de ce projet, 323 femmes et jeunes parmi les 350 prévus ont reçu une formation en leadership économique. Il s'agit d'un levier que les responsables du projet utilisent afin d'atténuer et/ou de transformer les effets de la discrimination et de l'exploitation, et de promouvoir et défendre les droits et les intérêts des femmes.

Recommandation 9 : Que le gouvernement du Canada veuille à ce que les droits de la personne soient au cœur de toute action qu'il mène en Haïti en tenant compte des besoins des populations vulnérables et marginalisées, comme les personnes déplacées, les femmes et les enfants, les personnes en situation de handicap et la population LGBTQ+.

. Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

La promotion et la protection des droits de la personne, notamment ceux des populations vulnérables et marginalisées, comme les personnes déplacées, les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap et les personnes LGBTQ+ sont au cœur des efforts du Canada et des investissements du Canada en Haïti. En adhérant à sa Politique d'aide internationale féministe, le Canada adopte une approche axée sur les droits de la personne qui combat toutes les formes de discrimination fondées sur des critères comme le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'âge, les capacités et le statut de migrant et/ou de réfugié.

Ces efforts comprennent le renforcement des politiques, du cadre législatif et de la gestion relativement au bien-être social et aux services de protection pour les familles déplacées, les enfants travailleurs domestiques et les mineurs en détention. En outre, nous fournissons des repas aux enfants afin de répondre aux besoins des plus vulnérables et de réduire les inégalités dans le domaine de l'éducation. Des efforts sont également déployés, avec l'aide des organisations de la société civile (OCS), pour défendre les droits des femmes, promouvoir leur participation à la vie politique, renforcer leurs pouvoirs juridiques et garantir leur accès à la justice. La professionnalisation de la PNH est aussi un élément clé de la stratégie du Canada. En offrant un soutien à la PNH dans la mise sur pied de son Académie de

police nationale, nous contribuons à renforcer les compétences et la sensibilisation au sein de la PNH en matière d'éthique policière, de protection des droits de la personne et de lutte contre la violence fondée sur le sexe. De 2012 à 2021, plus de 480 policiers ont été diplômés des programmes des commissaires et des inspecteurs, dont 249 commissaires (21 femmes, 237 hommes) et 233 inspecteurs (12 femmes, 212 hommes). Le Canada a aussi aidé à établir le Cabinet d'Avocats.es Spécialisé.es en Litige Stratégique de Droits Humains (CALSDH), le premier cabinet d'avocats spécialisé en droits de la personne, au moyen d'une contribution de 22 million \$ à Avocats Sans Frontières pour la mise sur pied du projet.

Le Canada poursuivra ses efforts afin d'améliorer l'accès à la justice, particulièrement pour les personnes en situation de vulnérabilité (p. ex. les femmes, les victimes de la VFS, les personnes LGBTQ+ et les détenus). Le Canada a l'intention d'intensifier ses efforts en Haïti pour combattre la violence fondée sur le sexe, notamment par la sensibilisation des femmes et des jeunes filles sur la santé sexuelle et génésique, et sur la violence fondée sur le sexe. Grâce à un nouveau financement de 100 million\$ annoncé par le premier ministre Trudeau en mars 2023, le Canada lutte contre la corruption et l'impunité par le renforcement de la capacité des institutions de surveiller, communiquer et documenter les cas de violation des droits de la personne et de corruption, et d'intenter des poursuites à cet égard. Le Canada prévoit également poursuivre ses efforts visant à aider les enfants vulnérables dans les écoles et à la maison.

Exemples de réalisations :

- Dans le cadre du projet des cantines scolaires (Programme alimentaire mondial, 40 million\$, 2018-2024), durant l'année scolaire 2021-2022, le Canada a fourni des repas à l'école à plus de 180 000 écoliers, dont 49 % étaient des filles.
- Depuis 2017, le projet « Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti » (Avocats sans frontières Canada, 22 million \$, 2017-2024), a permis à 8 917 personnes en situation de vulnérabilité (PSV), y compris 2 288 femmes, d'avoir un meilleur accès à la justice. En outre, 171 avocats, dont 37 femmes et 134 hommes, des associations du Barreau de Croix-des-Bouquets, Fort Liberté et Port-au-Prince, sont dorénavant mieux outillés pour aider les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quête de justice. Ce projet a aussi abordé directement l'enjeu de la défense des droits des personnes LGBTQ+ et des personnes en situation de handicap. Par exemple, en 2022-2023, avec le soutien technique d'ASFC Canada, l'organisation Kouraj (laquelle est vouée à la défense des droits des personnes LGBTQ+) a achevé un rapport sur les violations des droits de la communauté LGBTQ+ à Haïti afin de sensibiliser le public et les décideurs aux actes de violence, à la discrimination et aux violations des droits subis par cette communauté. De plus, en 2022-2023, grâce au soutien offert à l'Office de la protection du citoyen d'Haïti, cette organisation offre maintenant de la formation sur les droits des personnes en situation de handicap, le principe de non-discrimination, le droit à l'égalité et la violence contre les femmes et les filles. À ce jour, 525 personnes (233 hommes, 267 femmes et 25 membres de la communauté LGBTQ+) ont assisté à ces formations.
- En outre, le projet visant à lutter contre le travail domestique des enfants en Haïti (UNICEF; 12 million \$; 2016-2021) a permis de renforcer le système de protection des enfants pour que les enfants soient retirés des situations inacceptables de travail domestique, et de retourner 3 491 enfants dans leur famille.
- Dans le cadre du projet « Formation initiale et perfectionnement des cadres de la Police nationale d'Haïti » (COWATER, 2010-2021, 22 million \$), un total de 483 inspecteurs et commissaires, soit 33 femmes et 450 hommes, ont réussi leur formation en éthique, en conduite professionnelle et en droits de la personne offerte par l'Académie de police.

Recommandation 10 : Que le gouvernement du Canada accompagne la société civile haïtienne et ses dirigeants pour trouver une sortie de crise et une gouvernance démocratique appropriée pour le bien-être du peuple haïtien.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

Le Canada croit que les solutions conçues et dirigées par les Haïtiens devraient être au cœur des efforts collectifs pour résoudre la crise multidimensionnelle à laquelle est confrontée Haïti.

Le Canada a une longue tradition de soutien à société civile haïtienne et comprend que la reconstruction démocratique du pays ne peut pas être réalisée sans la participation des citoyens et des organisations de la société civile.

Nous croyons qu'il est essentiel de renforcer le secteur de la sécurité tout encourageant l'intensification des efforts visant l'établissement d'un vaste dialogue politique national inclusif en vue de l'organisation d'élections dès que les conditions de sécurité le permettront.

La priorité du Canada est de fournir un soutien efficace aux mesures prises par les autorités haïtiennes pour rétablir et maintenir l'ordre, répondre aux besoins urgents de la population, et créer les conditions nécessaires pour que Haïti soit un pays stable et démocratique. Par conséquent, nous insistons sur l'importance de la participation des autorités haïtiennes et des principaux acteurs de la société au dialogue politique et à la prise de décisions aux niveaux national et local.

Le Canada défend vigoureusement et de manière persistante le dialogue politique inclusif en Haïti. À cette fin, le gouvernement du Canada maintient un contact continu avec le gouvernement, l'opposition, les défenseurs des droits de la personne et d'autres chefs de file de la société civile afin de les encourager à trouver un consensus réaliste entre les Haïtiens sur la voie à suivre pour qu'il y ait des élections et qu'un gouvernement élu entre en fonction. Le Canada a appuyé tous les efforts visant à rassembler les Haïtiens pour un dialogue, notamment les initiatives menées par le Haut Conseil de la transition et la CARICOM.

Le Canada, par le biais des projets de développement qu'il finance, soutient la société civile dans plusieurs secteurs par des activités de renforcement de la capacité, de défense et de promotion des intérêts, en vue d'habiliter les Haïtiens à participer plus activement à la vie politique. Par exemple, le projet « Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti » (AJULIH) vise à mobiliser la société civile en tant que partie prenante essentielle pour ce qui est du renforcement de la justice en Haïti, afin qu'elle joue son rôle de contrepoids démocratique, de gardienne de la règle du droit et de pilier de la gouvernance inclusive et responsable. Pour ce faire, le projet renforce les capacités des organismes de défense des droits de la personne de la société civile et des avocats représentant les victimes des violations des droits de la personne, et accroît la participation citoyenne par la sensibilisation accrue du public haïtien, notamment les femmes et les jeunes, aux enjeux liés aux droits de la personne et à la lutte contre l'impunité et la corruption. Le projet « Améliorer les droits en matière de santé sexuelle et reproductive à Léogâne et à Gressier » visait également à améliorer l'efficacité des organisations de la société civile haïtienne et des citoyens d'Haïti, particulièrement les organismes de défense des droits des femmes et des adolescentes, dans leurs activités de défense des droits en matière de santé sexuelle et génésique, et à aider cette même société civile à lancer un dialogue sur la santé sexuelle et génésique ainsi que sur les droits connexes avec les dirigeants politiques, les hauts fonctionnaires et les gestionnaires des institutions de la santé des deux municipalités.

Le gouvernement du Canada croit fermement que la démocratie, la gouvernance inclusive, le pluralisme pacifique et les droits de la personne sont essentiels à la paix et au développement. Afin de bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère, tel qu'énoncé dans la *Politique d'aide internationale féministe* lancée en 2017, le Canada la participation de la société civile, particulièrement les organismes

de défense des droits des femmes et des droits de la personne, aux efforts visant à promouvoir la démocratie, la consolidation de la paix, la stabilité et la sécurité. Le gouvernement du Canada investit dans la défense des droits de la personne, la participation politique, la démarginalisation des personnes vulnérables par le droit et l'accès à la justice. Par exemple, le Canada a fourni du soutien aux élections qui étaient en cours d'organisation à Haïti au moment de l'assassinat du président Moïse, notamment en matière d'observation du processus électoral, d'inscription des électeurs et de logistique. Le Canada est prêt à soutenir les futurs processus électoraux. Il est également conscient des défis posés par la centralisation des pouvoirs en Haïti et continue d'appuyer la gouvernance locale et inclusive, ce qui comprend le renforcement des administrations municipales et l'accroissement de la représentation des femmes maires.

Recommandation 11 : Que le gouvernement du Canada veille à ce que sa réponse à cette crise englobe des efforts humanitaires, économiques et politiques, de même qu'un soutien au secteur de la justice et de la sécurité, notamment de la formation, tout en précisant qu'il ne déploiera pas de membres des Forces armées canadiennes sur le terrain en Haïti dans le cadre d'un engagement direct dans des opérations militaires.

Le gouvernement du Canada est partiellement d'accord avec cette recommandation.

Le gouvernement du Canada est entièrement d'accord que sa réponse à la crise doit comporter des efforts humanitaires, économiques et politiques, ainsi que du soutien sur le plan de la justice et de la sécurité, y compris la formation. Toutefois, la situation sur le terrain à Haïti est fluide et la Défense nationale et les FAC continueront de soutenir les efforts interministériels dans leur ensemble, en fonction des besoins.

Le Canada continuera à mettre en œuvre une approche intégrée et exhaustive axée sur les quatre piliers suivants : 1) diplomatie; 2) sanctions et mesures juridiques; 3) aide internationale; (4) aide en matière de sécurité.

Diplomatie

Sur le plan diplomatique, le Canada continue d'appuyer un processus de dialogue national inclusif qui devrait mener à l'organisation d'élections dès que les conditions en matière de sécurité le permettront. Le gouvernement du Canada encourage la communauté internationale à inciter tous les partis à Haïti à manifester un esprit de compromis et à être disposés à partager le pouvoir pendant la période de transition. En outre, nous appuyons les efforts de la Communauté caribéenne (CARICOM) en vue de faciliter un dialogue politique national inclusif.

Sanctions et mesures juridiques

En plus de mettre en œuvre en octobre 2022 le régime de sanctions de l'ONU pour Haïti (résolution 2653), le Canada a imposé des sanctions autonomes à 25 personnes pour le rôle qu'elles jouent pour alimenter la violence et les conflits. Nous continuons d'évaluer l'imposition d'autres sanctions ou la prise de mesures connexes, comme des restrictions relatives aux visas ou des interdictions de voyage, et exhortons nos partenaires à faire de même à l'égard de personnes faisant déjà l'objet de sanctions du Canada. Le seul autre pays qui impose des sanctions autonomes est les États-Unis (sanctions contre cinq personnes et interdiction de visa contre 44 personnes). La République dominicaine a également imposé des interdictions de voyage à 54 Haïtiens, dont 17 des 25 personnes visées par des sanctions du Canada et en juillet 2023 les États membres de l'UE ont adopté un nouveau cadre juridique autonome pour Haïti afin de permettre à l'UE d'imposer des sanctions autonomes, en plus des sanctions déjà mises en œuvre par l'ONU contre le pays.

Aide internationale

Le Canada est résolu à continuer de travailler avec la communauté internationale afin d'offrir une aide humanitaire et au développement fondé sur les droits de la personne à Haïti. Le Canada continue de fournir de l'aide internationale afin de soutenir les efforts d'aide humanitaire et assurer le développement viable à long terme d'Haïti. Nos programmes bilatéraux sont axés sur la réduction de l'insécurité, la justice, la gouvernance, la lutte contre la corruption, la santé, l'éducation et une résilience accrue face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

Depuis l'année dernière, le Canada a fourni plus de 100 M\$ en aide internationale à Haïti, notamment pour répondre aux besoins vitaux immédiats des personnes touchées par la crise dans ce pays, pour protéger et aider les femmes et les enfants haïtiens qui se trouvent à la frontière avec la République dominicaine, pour renforcer la sécurité et pour lutter contre la corruption et l'impunité. Le Canada met l'accent sur la collaboration avec ses partenaires pour fournir un soutien direct à la PNH tout en l'aidant à lutter contre les vecteurs de l'instabilité, notamment les gangs armés et les personnes qui les appuient.

À New York, le Canada a mis à profit son rôle à titre de président du groupe consultatif spécial de l'ONU sur Haïti afin de mieux faire connaître le Plan d'intervention humanitaire de l'ONU pour Haïti.

Aide en matière de sécurité

Le renforcement du secteur de la sécurité à Haïti est une priorité absolue pour le Canada et nous avons réagi en adoptant une approche à l'échelle de l'ensemble du gouvernement. Le gouvernement canadien s'est efforcé à travailler avec ses partenaires pour apporter un soutien direct à la PNH tout en contribuant à déstabiliser les principaux facteurs d'instabilité, en particulier les bandes armées et ceux qui les soutiennent. Le Canada travaille étroitement avec les parties prenantes haïtiennes, le BINUH, et nos partenaires internationaux afin de continuer à définir la réponse de la communauté internationale à la crise sécuritaire.

En mars 2023, le Canada a annoncé un financement additionnel de 100 million\$ afin de renforcer la capacité de la PNH. Le groupe international de coordination de l'aide en matière de sécurité, dirigé par le Canada et annoncé le 15 juin à la rencontre ministérielle sur Haïti présidée par la Ministre Joly permettra d'améliorer l'efficacité de l'aide internationale en matière de sécurité en mettant à profit la mobilisation et les contributions de nos partenaires et en amplifiant l'effet des investissements du Canada à Haïti en concentrant les efforts de manière cohérente. Cet effort de coordination est centré à Port-au-Prince, et des efforts complémentaires se déroulent également en République dominicaine, au Canada et ailleurs. Déjà, 20 pays collaborent activement avec nous dans le cadre de ces efforts.

Les programmes relevant de l'enveloppe de 100 million\$ aideront à répondre aux besoins immédiats de la PNH, notamment : soutien pour combler les lacunes dans la formation; amélioration des contrôles frontaliers (maritimes et terrestres); acquisition et livraison de l'équipement dont les nouvelles recrues ont besoin; soutien à la lutte contre le trafic de drogues et la traite des personnes; soutien à la lutte contre la violence fondée sur le sexe et le genre. Le financement s'ajoute aux 32,5 million\$ déjà annoncés en 2022-2023 pour trois nouvelles initiatives sur cinq ans : 12,5 million\$ pour renforcer la PNH, 10 million\$ pour soutenir l'Académie de police et 10 million\$ pour le fonds commun multidonateurs du PNUD.

Le Canada étudie également des options afin d'aider la PNH à augmenter sa capacité de lutter contre la menace continue que représentent les gangs armés. Récemment, des missions de planification ont été réalisées par des représentants canadiens afin de valider auprès de la PNH et des partenaires les besoins immédiats pour lesquels un soutien international est requis, dont la formation spécialisée, l'équipement létal et non létal, le soutien financier, la protection de la force, la mobilité, l'infrastructure, le renseignement, la surveillance et la reconnaissance (RSR). Par ailleurs, au cours des derniers mois, les FAC ont aidé la PNH en livrant des véhicules résistants aux mines et protégés contre les embuscades (MRAP) achetés par Haïti à un fabricant canadien et en appuyant les activités de RSR. Les FAC ont aussi dépêché deux navires et un avion de surveillance afin de renforcer les efforts visant à établir et maintenir la paix et la sécurité pour le peuple d'Haïti.